



OFFICE OF
SCHOOL HEALTH

Date : _____

Madame, Monsieur,

Sachez, s'il vous plaît, qu'on a trouvé des poux de tête sur votre fils(fille). Chez les enfants en âge scolaire, c'est chose courante. Tout le monde peut en avoir, en attraper ne témoigne pas d'un manque d'hygiène. Ils ne transmettent pas d'infections et ne présentent aucun risque pour la santé de la personne qui en a.

Trouvez ci-joint les documents intitulés Ce qu'il faut savoir sur les poux de tête et Conseils aux familles pour se débarrasser des poux de tête. Ils vous aideront à traiter rapidement la tête de votre enfant.

Dans les établissements scolaires de la Ville de New York, la règle est de refuser de faire entrer les poux à l'école. Autrement dit :

- Aucun élève, porteur(euse) de poux de tête (vivants), n'a le droit de venir à l'école et ce, jusqu'à ce qu'on lui ait administré un traitement anti-poux.
- Une fois le traitement fait, un(e) enfant/adolescent(e) est autorisé(e) à retourner à l'école **seulement** s'il n'y a plus un seul pou dans ses cheveux. À son retour à l'école, l'élève sera examiné(e) par une personne désignée par le chef de l'établissement scolaire.
- Les élèves, jugés comme débarrassés des poux, seront revus à nouveau par cette personne 14 jours calendaires après leur reprise des cours (ou le jour d'école le plus proche du 14^e jour après leur retour si ce 14^e jour tombe un week-end ou un jour férié)
- Les élèves, qui, après avoir été ré-examinés, s'avèrent avoir encore des poux de tête, seront renvoyés chez eux jusqu'à ce qu'ils n'en aient plus un seul

Cette politique, qui vise à barrer l'entrée des poux à l'école, reçoit l'aval d'organismes nationaux comme l'École américaine des pédiatres (American Academy of Pediatrics), l'Association américaine pour la santé publique (American Public Health Association) et l'Association nationale des infirmiers scolaires (National Association of School Nurses). Des règles comparables ont été adoptées, avec succès, dans d'autres systèmes scolaires à travers le pays.

Nous vous recommandons d'examiner la tête de toutes les personnes, qui vivent avec vous, pour vérifier si elles ont ou non des poux, et leur donner un traitement si nécessaire. Nous vous conseillons aussi vivement de rappeler à votre fils(fille) de ne pas échanger d'effets personnels avec les autres élèves, en particulier les brosses à cheveux, peignes, bonnets, chapeaux, casquettes ou autre couvre-chef.

Si vous avez des questions qui restent sans réponses, merci de consulter votre médecin ou de contacter l'infirmier(ère) de l'établissement scolaire à _____.